

le journal
d'informations
communales

Le lien

n°125

Villemer 77



AVRIL - MAI - JUIN 2024



SOMMAIRE

Mairie - État civil	p. 2
Édito - Commémoration	p. 3
Budgets	p. 4
Travaux	p. 5
Rando des Hameaux	p. 6-7
Soirée Music Hall	p. 8
Bio-déchets en 2024	p. 9
Infos	p. 10
Associations	p. 11-12



www.villemer.fr

Rando des Hameaux
28 avril 2024
Organisation et bénévoles.



12, avenue du Général De Gaulle 77250 Villemer
Tél. 01 64 24 92 99
Courriel : secretariat.villemer@gmail.com
Internet : www.villemer.fr
www.facebook.com/Ville-de-Villemer

Ouverture du secrétariat (jusqu'à fin juillet)

Lundi 13h30 à 19h - Vendredi de 9h à 12h30
(physique et téléphonique) sauf jours fériés
Possibilité d'être reçu sur rendez-vous ou de laisser un message téléphonique en dehors de ces horaires.
Directrice administratif : Nathalie GOMEZ
Agent administratif : Nathalie CAGNION
Agents techniques : Richard ROSSI et Frédéric BILLEY

Conseil municipal

Sur rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie
Franck BEAUFRETON Maire,
Vice-président CCMSL Délégué à la culture, Président du SIDASS
Geoffrey DESPLATS 1^{er} Adjoint - Chargé de l'urbanisme et de l'environnement
Marc VITRY 2^e Adjoint - Chargé des travaux et des réseaux
Freddy BODIN 3^e Adjoint - Chargé des finances
Gwladys ANSELME Déléguée à la communication et relations extérieures
Martine SAINTEMARIE Déléguée aux ressources humaines et relations internes
Florence BODIN Présidente du SIRP
Catherine ANSELME, Gilles BENEY, Éric DESHAYES,
Xavier HENRY, Daniel HERMANS et Franck PÉTOT

SIRP : 06 73 52 67 30 (de 9h à 12h et de 13h à 17h sauf mercredi)

sirp77250@orange.fr

Service Garderie : cantine.sirp@gmail.com

École Villemer : 01 64 24 93 65 - ce.0770699s@ac-creteil.fr

École Treuzy-Levalay : 01 64 29 03 23 - ce.0770778c@ac-creteil.fr

École Nonville : 06 74 95 42 13 - ce.0770771v@ac-creteil.fr

Communauté de Commune Moret Seine&Loing :

01 60 70 70 20

Espace des Habitants : 01 64 32 81 83

espacedeshabitants@ccmsl.com

Poste de Villecerf : 01 64 24 93 13

Numéros d'urgence

Police Secours : 17

Pompiers : 18

Samu : 15

Appel Urgence France : 911

Appel Urgence Européen : 112

Urgence pour personnes sourdes et malentendantes : 114

Allô escroquerie : 0811 020 217

Anti-poison : 01 40 05 48 48

Commissariat de Moret/Loing : 01 64 70 56 36

Croix Rouge écoute : 0800 858 858

Drogue info service : 0800 231 313

Enfance maltraitée : 0800 054 141 ou 119

Fil santé jeunes : 0800 235 236

Hôpital de Fontainebleau : 01 60 74 10 10

Hôpital de Montereau : 01 64 31 64 31

Hôpital de Nemours : 01 64 45 19 00

Permanence Soins Dentaires : 01 64 79 75 29

Samu Social : 0800 306 306 ou 115

Sida info service : 0800 840 800

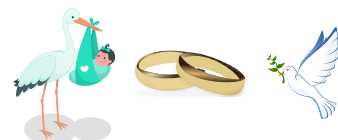
Sos Médecins : 3624 - 0820 077 505

Sos viol : 0800 059 595

Urgence dentaire : 0892 231 128

Violence conjugale : 3919

État civil



FÉLICITATIONS à :

Jacques Bouillot et Nathalie Simon, le 4 juin 2024

AU REVOIR à :

Charlotte Croizet, le 31 janvier 2024

Christophe Beaudet, le 4 avril 2024

Gérard Bertrand, le 16 mai 2024

Le budget 2025

Chères Villemeroises,

Chers Villemerois,

Comme chaque année nous avons voté le budget communal.

L'élaboration de ce dernier n'a pas été une tâche facile au vu du contexte général.

En effet depuis le début de notre mandat nous nous sommes toujours efforcés de gérer rigoureusement notre budget afin de maîtriser notre fiscalité communale.

Malheureusement, l'inflation grandissante de ces dernières années amène des coûts de l'énergie ainsi que des matières premières qui ne cessent de croître, indépendants de notre volonté.

Nous souhaitons garder des services de qualité au sein de notre commune, tout comme l'aspect sécuritaire ainsi que la qualité de vie, comme nous nous y sommes engagés, ce qui nous contraint malgré nos efforts, à augmenter le taux d'imposition de la part communale.

L'impact de cette action, après de nombreuses réflexions et séances de travail, sera minime et comme suit :



- La Taxe Foncière Bâtie (TFB) passera de 33.96 % à 34.64 % soit +0.68 %.

- La Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB) passera de 56.62 % à 57.75 % soit +1.13 %.

- La Taxe d'Habitation (TH) passera de 9.69 % à 9.88 % soit +0.19 %.

À titre indicatif, juste pour vous donner un ordre de grandeur, si on pouvait ramener cela au nombre d'habitants de notre commune ce serait : +8.53 euros/an/habitant soit 0.71 euro/mois/habitant.

Nous maintiendrons ainsi le cap de nos investissements, nous continuerons la rénovation de l'espace public et la préservation de notre patrimoine.

Certain de votre compréhension et du bon sens mené par cette mesure contrôlée, Ensemble, continuons de faire de Villemer et de ses

hameaux une commune où il fait bon vivre.

Le Maire,
Franck Beaufreton

Commémoration



Franck Beaufreton, Maire de Villemer, accompagné des membres du Conseil Municipal des Jeunes, de notre porte-drapeau, M. Esnault et d'habitants de la commune se sont réunis pour commémorer l'armistice du 8 mai 1945. Une gerbe a été déposée au monument aux morts par nos jeunes élus accompagnés de M. le Maire.

Gwladys Anselme

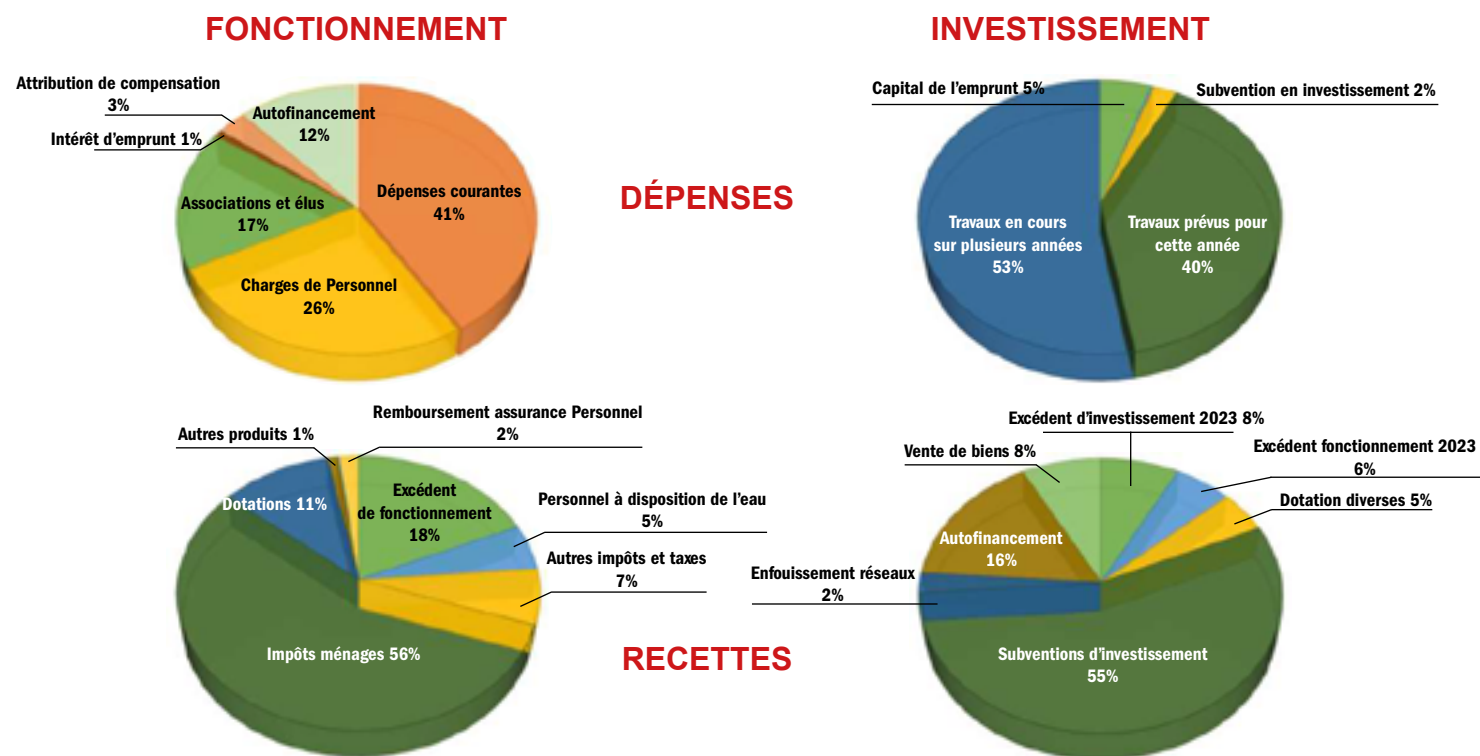


Budgets de la commune

Le budget de la commune en fonctionnement s'élève à 781 436,13 € pour l'année 2024.

Le budget de la commune en investissement s'élève à 575 855,56 € pour l'année 2024. Cette somme comprend entre autres pour les dépenses :

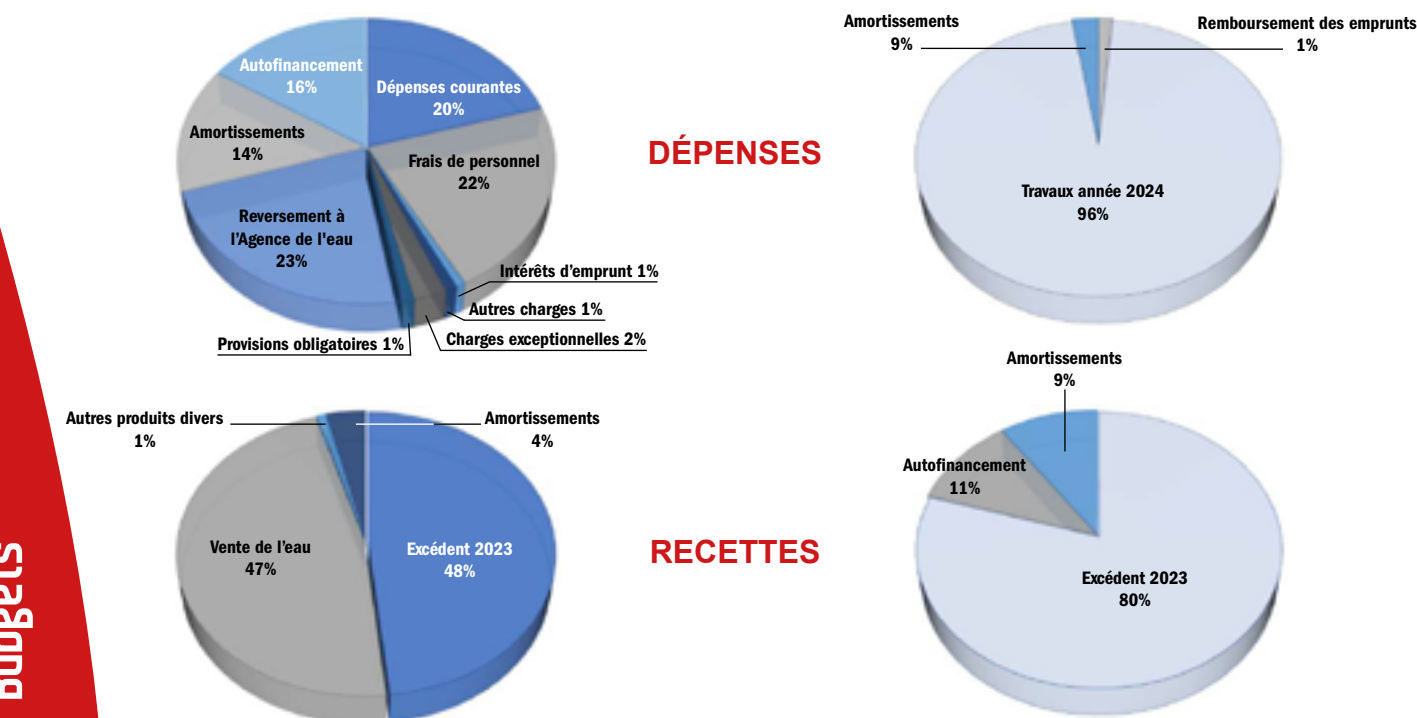
- Agrandissement du local CSLV et mise aux normes sécurité: 52 500 €
- Arrêt de bus de Rebours: 36 000 €
- Renforcement de la route du Coudray: 44 280 €
- Installation de stores pour l'école: 11 238 €



Le budget EAU de la commune en fonctionnement s'élève à 184 948,12 € pour l'année 2024.

Le budget de la commune en investissement s'élève à 284 144,09 € pour l'année 2024. Cette somme comprend entre autres pour les dépenses :

- Installation de 4 débitmètres: 48 000 €
- Changement de 14 compteurs: 50 000 €
- Étude inondation pour la station de pompage: 8 000 €
- Étude d'impact du transfert de compétence au SIDEAU: 4 000 €



Enedis

Le 11 d'avril 2024, une coupure d'électricité pour l'ensemble des administrés du centre bourg a été programmée par Enedis, pour le changement du transformateur situé place de l'Église par une des nouvelles générations.



Sirom

La société Sirom a procédé au renouvellement du marquage au sol de notre commune. Lignes jaunes, passages piétons, zébras, zone bleue ont retrouvé leur couleur!

Petit rappel, l'arrêt ou le stationnement sont prohibés sur une ligne jaune continue tout comme pour les zigzags jaunes d'arrêt de bus sont interdits aux autres usagers.

Salle polyvalente

Quelques modifications ont été apportées à notre salle polyvalente, en extérieur, un éclairage a été mis en place pour éclairer le parking avec un détecteur automatique.

En ce qui concerne les cuisines, de nouveaux équipements ont été installés, un lave-vaisselle à cycle court, une plaque de cuisson vitrocéramique, une armoire de réchauffage et de maintien au chaud. La période hivernale sera utilisée pour la réparation des portes en dessous des plans de travail et la remise en état des peintures.



Lavoir du bourg

Les travaux ont débuté en cette fin de mai au lavoir de Villemer, la société Rodot Rénovation procède à la réfection de la charpente et toiture qui a subi de nombreux dégâts liés au temps. Une nouvelle étude est en cours pour comprendre pourquoi le lavoir est régulièrement envahi par les eaux, les raisons étant moins évidentes que cela y paraît.

Mais aussi : curage des avaloirs par Étis Joubert, pause de stores occultants dans les classes de l'école et pause de panneaux Vigipirate et un éclairage extérieur pour la mairie...

Rando des Hameaux

Retour sur notre quatrième édition de la Rando des Hameaux. L'an passé nous avons bien pris en compte les suggestions de quelques participants et que nous remercions au passage.

En effet nous avons apporté quelques améliorations, notamment la création d'un 8 km culturel, la réouverture du parcours de 35km, la préinscription en ligne qui a permis de fluidifier les inscriptions et l'aide précieuse de nos jeunes du Conseil municipal des jeunes.

Cette quatrième édition nous a permis de faire découvrir ou redécouvrir notre beau village et ses alentours à un peu plus d'une centaine de participants ayant répondu présent et ce malgré le temps qui cette année fut capricieux. Quelques éclaircies ont été les bienvenues durant cette matinée. Nous remercions bien sur tous les bénévoles qui nous ont permis de réaliser cette édition.

Pour prendre soin de nos participants à l'arrivée, une collation était offerte, ainsi que des crêpes toutes chaudes préparées par notre Conseil municipal des jeunes. Tout le monde s'est régalé et semblait très satisfait de leur expérience.

De nombreux retours positifs sur l'ensemble de l'événement, de l'accueil, en passant par les points de ravitaillement, les points de traversée des routes, le balisage...

Encore bravo et merci à tous les élus, bénévoles, CMJ, CSLV. L'organisation et l'ambiance étaient toutes deux parfaites, encore une occasion de créer un bel événement convivial et sportif et de rencontrer de nouvelles personnes.

Nous vous donnons rendez-vous au printemps prochain pour une nouvelle aventure.

Franck Pétot



Ci-dessus, le parcours 35 km.

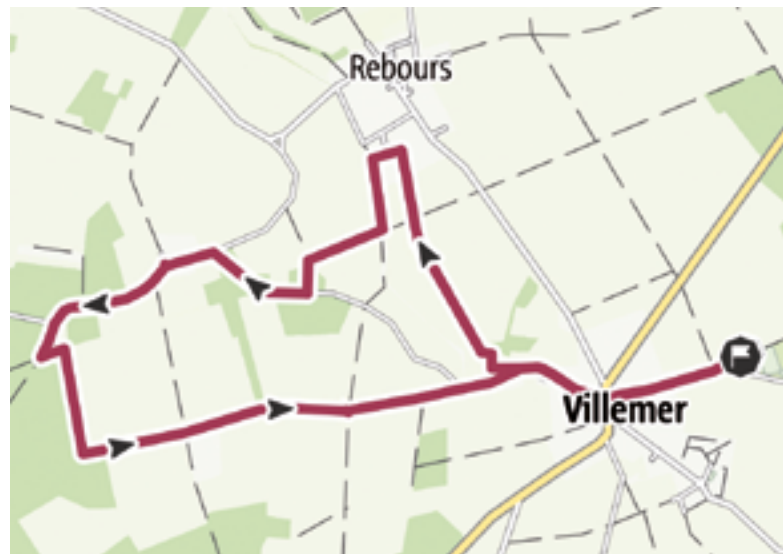
Ci-contre, une partie du CMJ accompagnée de Franck Beaufreton pour une petite photo souvenir.



Ci-contre, le parcours 14 km.



Ci-dessous, le parcours famille de 8 km a été très apprécié, il permettait de découvrir le parc de Rebours, la station de pompage des Eaux de Paris et les bois aux alentours du Luat. Au point de ravitaillement, Typhéne Manon et Odile vous accueilleraient avec le sourire et une petite collation.



Ci-dessous le parcours 45 km.



Soirée Music Hall

La quatrième édition de la Soirée Music Hall de Villemer a rapidement été annoncée comme étant complète. Chaque spectacle attire de nombreuses personnes grâce à la qualité des artistes et à la convivialité.

Cette année encore, la soirée a débuté avec une table ouverte, offrant ainsi la possibilité de partager des recettes et des délices entre amis. Je tiens à remercier le CSLV pour la restauration et la buvette proposant des croque-monsieur, des hot-dogs, des pâtisseries et des boissons, tout au long de la soirée, pour ceux qui préfèrent venir les mains libres.

Nous avons pu apprécier les performances de trois artistes magnifiques, dont Antonio, un magicien-mentaliste qui allie à la fois l'humour et la magie. Il s'agit d'un artiste qui travaille en France ainsi qu'à Las Vegas, au Canada, au Japon et en Suisse... Il a remporté le prix «La France a un Incroyable Talent» en décembre 2016 sur M6 et vous pouvez le voir avec Arthur dans l'émission «Vendredi tout est permis».

Dans la seconde partie, Daniel Rabier, un auteur-compositeur-guitariste et humoriste, combine humour décapant et un peu provocateur, ainsi que poésie et tendresse. Un chanteur de cabaret tel qu'on les apprécie!

Et pour terminer, Antoine Helou et son mât chinois, qui, avec une grâce incroyable, qui allie force et légèreté, nous laisse croire que cela est simple! Une maîtrise parfaite de son art, mêlant agilité et force tout en élégance.

La grâce des danseuses du cabaret *Pierre de Lune* et la présentation de chaque tableau par Morgan, notre chanteur-imitateur-humoriste, ont participé à la bonne ambiance de cette soirée et n'oublions pas Isabelle Laroche notre régisseur son et lumières.

Ensuite, dès 23h30, nous avons eu l'a joie d'observer un magnifique feu d'artifice digne de nos grandes villes, réalisé par Claude Jamet et son équipe.

J'attends avec impatience la prochaine édition, qui, j'en suis convaincue, nous réservera encore de belles surprises!

Martine Saintemarie



Biodéchets en 2024

Depuis le 31 décembre 2023, la loi nous impose de séparer nos déchets alimentaires des ordures ménagères, pour tous les producteurs, y compris les particuliers. C'est ce qu'on appelle le tri à la source des biodéchets.

Au-delà du contexte réglementaire, il n'est plus possible aujourd'hui, d'un point de vue environnemental, de continuer à transporter et incinérer des déchets composés à 90% d'eau! Ces déchets peuvent et doivent être valorisés spécifiquement. Ils représentent une ressource très utile pour enrichir nos sols (par la pratique du compostage) ou produire une énergie renouvelable (par la méthanisation).

Pour répondre à cette obligation, trois mots d'ordre pour le SMICTOM :

- CONTINUER les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire
- RENFORCER le déploiement du compostage partout pour tous
- DÉPLOYER des points de collecte en apport volontaire pour proposer une solution complémentaire au compostage.

Le compostage dans nos communes, nos jardins ou avec nos voisins est une solution simple, efficace et accessible au plus grand nombre, même en centre-ville ou en habitat collectif. Il



permet de transformer nos biodéchets en un substrat riche, sans avoir à les transporter.

Comment obtenir un composteur ?

Le SMICTOM en propose à prix réduits, la livraison et le montage gratuits. Que vous soyez un particulier, une entreprise, une association ou encore une école... il peut vous conseiller dans votre pratique, fini les mauvaises odeurs et le compost tout sec au fond du jardin !

Pour passer commande appeler le SMICTOM au 0800 133 895 (numéro gratuit d'un poste fixe)

La collecte séparée des biodéchets en points d'apport volontaire est un dispositif complémentaire, pour les foyers ne pouvant pas composter, un point de collecte est installé sur le parking de l'Eglise. Cette borne permet de déposer vos déchets alimentaires à tout moment de la journée. Il est vidé toutes les semaines, merci de ne pas gêner le ramassage.

Rue du Château Rebours

Nous vous informons que la Commune de Villemer procédera à la deuxième tranche des travaux de l'aménagement de l'arrêt de bus ainsi que la voirie à Rebours rue du château au mois d'août. Les travaux auront lieu sur la tranche horaire de 7h à 18h du lundi au vendredi et occasionneront une gêne à la circulation.



Horaires Mairie

Depuis le 10 juin 2024, l'accueil physique et téléphonique est le lundi de 13h30 à 19h - le vendredi de 9h à 12h30 sauf jours fériés

Les autres jours, le public peut-être reçu sur rendez-vous. Il est aussi possible de laisser un message téléphonique ou une demande de rendez-vous en dehors des plages d'ouverture.

ORGANISÉS PAR LA COMMUNE ET
LE COMITÉ DES SPORTS ET LOISIRS DE VILLEMER

Samedi 14 septembre 2024
Gratuit
4^e édition

DEUX CONCERTS - VILLEMER 77

ESPLANADE DE L'ÉGLISE de 18h30 à 20h	A L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE de 20h30 à 22h30
Apéro - concert Ambiance Piano-Bar	Gospel AMBASSADOR
MYSTER Pianiste - Chanteur Association Musi Oaïon	Variété internationale RED & STONE
Buvette* - Sandwiches - Pâtisseries	
Programme donné à titre indicatif et susceptible d'être modifié GRATUIT ET SANS RÉSERVATION - PLACE LIMITÉE DANS L'ÉGLISE *L'abus d'alcool est dangereux pour la santé	

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - SUPPLÉMENT À NOS SONS



Nuisances sonores

Les beaux jours étant de retour, nous vous rappelons quelques règles élémentaires de bon voisinage concernant les nuisances sonores :

RAPPEL SUR LA RÉGLEMENTATION DU BRUIT

Selon l'arrêté préfectoral du 26 décembre 1996 relatif aux bruits de voisinage, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 20h,
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10 à 12h.

Pour rappel, les travaux de bricolage ou de jardinage générant des nuisances sonores en dehors des horaires autorisés sont passibles d'une amende de troisième classe.

Labyrinthe

En cette fin de printemps une centaine d'arbustes ont été plantés par Geoffrey Desplats afin de reconstituer le labyrinthe de Villerefflet. Maintenant il nous faut un peu de patience, il faut attendre que cela pousse avant de pouvoir nous y perdre.



Agenda des manif...

- 16 juin Vide-grenier (Section Pétanque)
- 1^{er} septembre Concours Pétanque (Section Pétanque)
- 14 septembre Concerts Église (Commission Culture)
- 15 septembre Brocante (CSLV)
- 11 octobre Loto (CSLV)
- 26 octobre Journée stage (Section Danse)
- 22 novembre Soirée beaujolais (Section Pétanque)
- 23 novembre Soirée dansante (Section Danse)
- 10 novembre Concours de belote (CSLV)
- 24 novembre Repas des Aînés (CCAS)
- 31 décembre Repas St-Sylvestre (CSLV)



ATELIER CREATION D'ACTIVITE

Mardi 25 juin 2024
De 14h à 17h

Espaces des Habitants,
Rue des Marronniers, 77250 Villemer

De l'idée au projet :
vous avez un projet de création d'entreprise
ou d'activité et vous avez besoin d'échanger
ou de vous informer, inscrivez-vous !

Scanner le QR Code

Inscriptions obligatoires : developpement.economie@ccmsl.com ou <https://forms.gle/ahCCdS2PivT9upet9>

ACTUALITÉS ESPACE DES HABITANTS

JUILLET 2024

Lundi 1^{er}, à 15h - Coup de cœur lecture au jardin
Activités d'été - les temps forts de juillet*
Mardi 9, à 14h - création géocaching à Palcy
Jeudi 11, à 14h - faisons la fête à la médiathèque d'Écuvelles
Mardi 23, à 14h - un avant goût de JO et à 20h30 spectacle Olympiorama à Villemer

AOÛT 2024

Activités d'été - les temps forts d'août*
Jeudi 8, à 18h - la nuit des étoiles
Jeudi 22, à 14h - faisons la fête à Saint Mammès
Jeudi 28, à 14h - faisons la fête à Cugny

SEPTEMBRE 2024

Dimanche 1^{er} - A l'asso Forum des associations à Nanteau
Samedi 14, à 14h - Repair café
Mercredi 18, à 11h - Baraque à frat à Montigny
Mardi 24, à 19h - comité d'habitants

OCTOBRE 2024

Samedi 12, à 14h - Repair café
Mercredi 16, à 11h - Baraque à Frat à Villamarchal
Dimanche 27 - Rond'Halloween à Ragy

* plus de détails dans le programme Un été en Seine et Loing ou auprès de l'Espace des habitants - 01.64.32.81.83

BROCANTE

DIMANCHE

15 SEPTEMBRE 2024

Salle Albert Dormier, rue des Marronniers
77 Villemer



5€ les 2 m² - Sans réservation
Accueil à partir de 6 heures

Restauration et buvette sur place

Renseignements : 06 18 49 08 18

Organisée par le Comité Sports et Loisirs de Villemer



Une information à faire passer dans votre journal
ou un professionnel Villemerois
souhaitant un coup de projecteur, une seule adresse :
lelien.villemer1@hotmail.fr



Pétanque

Notre premier concours de la saison 2024 s'est déroulé dans une atmosphère extrêmement conviviale.

Trente-et-une équipes, soient soixante-deux joueurs ont bravé un temps orageux. Merci infiniment à tous les volontaires.

Rendez-vous le 1^{er} septembre à 14 heures. N'hésitez pas à vous rendre sur notre vide-greniers du 16 juin, qui, je l'espère, se déroulera sous un ensoleillement agréable.

Catherine Anselme



La St Sylvestre



Le Comité Sport et Loisirs de Villemer organise le 31 décembre 2024 pour le réveillon de la Saint Sylvestre un dîner-spectacle suivi d'une soirée dansante.

Le tarif de la soirée est de 95€ par personne, boissons comprises.

Pour l'occasion le CSLV sera heureux de vous offrir une coupe de champagne.

La soirée sera réalisable avec un minimum de 100 réservations et un maximum de 200 personnes.

Date limite d'inscription : 15 septembre 2024.

Pour tous renseignements :

06 18 49 08 18 (Marie José)

Une pré-inscription est obligatoire :

Nom :

Prénom :

E-mail :

Tél. :

Nombre de personne : Adultes

Enfants